

<http://193.164.12.150/PigeWeb/2008/7/16/1000/497/HTML/2052878259.htm>

Source : Le Progrès

Edition : Rhône

REF: ed209200807160500041-PROG-03774667 - 16/07/2008

Une solution au casse-tête du logement étudiant : la colocation

Trouver un logement relève parfois du sacerdoce. Trop cher, trop petit, trop éloigné des facultés? Les difficultés ne manquent pas pour trouver enfin son premier chez soi. De plus en plus de jeunes ont recours à la colocation afin de réduire toutes ses contraintes. Plus de cohabitation que de colocation, la chambre chez l'habitant offre aux jeunes une alternative économique. Le Crous propose sur son site internet cette formule qui peut-être conviviale lorsque le locataire et le logeur entretiennent de bons rapports. Mais pour ceux qui fuient les « files dans ta chambre » ou les « mets la table », ce n'est pas le bon choix. L'intimité est souvent réduite et la possibilité de recevoir des amis elle aussi. « La chambre des parents était juste à côté de la mienne. Les enfants faisaient tout le temps du bruit. Le seul point positif était financier : 350 euros pour une chambre avec les charges d'eau, d'électricité et internet inclus », explique Cléa, qui a tenté l'expérience il y a un an. L'autre option très prisée est la colocation traditionnelle entre jeunes étudiants. De nombreux sites internet permettent de trouver des colocataires dans sa région. « Moi, je suis allée sur le site appartager.com, j'ai eu les contacts d'autres jeunes. J'ai eu de la chance car je suis tombée sur des gens vraiment sympas », témoigne Linda. « La colocation a plein d'avantages. On économise sur tout : on partage la bouffe par un pot commun, l'électricité, l'eau, internet. Quand on rentre chez soi, il y a de la vie. Après ce n'est pas tout rose, il y a la queue pour les douches, le bruit la nuit. Tout est une question d'organisation » insiste-t-elle. Alors, pour les étudiants les moins fêtards, il reste une option économique qui trouve de plus en plus d'adeptes : la colocation intergénérationnelle. Sur Lyon, l'association ESDS inter-génération met depuis 4 ans en contact étudiants et seniors pour une colocation un peu inhabituelle. « Le principe est simple : une personne âgée seule met à disposition d'un étudiant une chambre en échange de services. Cela varie au cas par cas : prise des repas en commun, lecture, jeux de société ou même promenade, » explique la responsable Chantal Vanney. En septembre 2008, le nombre des étudiants séduits par ces nouvelles formules devrait encore augmenter. Mais que les solitaires se rassurent, le Crous propose également des studios à moindre coût. Une alternative plus ordinaire pour les moins téméraires. > Sur internet : www.appartager.com www.crous-lyon.fr www.esdes-intergenerations.net Internet, une solution pour trouver des colocataires Deux rangées de tables se font face dans le hall d'entrée. Un seul objectif pour leurs occupants : convaincre les nouveaux arrivants que la mutuelle, LMDE pour le camp de gauche, SMERRA pour le camp de droite, est la plus apte à couvrir leurs besoins de santé. Oui, mais voilà l'étudiant perdu au milieu de ses tranchées doit impérativement faire le bon choix, celui qui correspond le plus à sa situation médicale. « Je ne sais pas encore trop laquelle choisir, confesse Elodie. Je vais me renseigner d'abord, après on verra. » Il ne faut pas confondre mutuelle et sécurité sociale. Lorsque l'on arrive à la fac, l'affiliation à la sécurité sociale est obligatoire à chaque inscription. À l'inverse, on peut rester sur la mutuelle de ses parents si celle-ci le permet. Un détail important si l'on ne veut pas subir les foudres de papa maman, furieux de devoir mettre deux fois la main au porte-monnaie. L'affiliation coûte 195 euros mais cette prestation n'est pas payante pour tous. Les étudiants âgés de moins de 20 ans pendant l'année universitaire, les boursiers, les étudiants travaillant au moins 60 heures par mois durant l'année? Tous en sont exonérés. Le choix de la mutuelle arrive, c'est là que ça se corse et pourtant ce choix est important. Il simplifie la vie de l'étudiant qui n'aura à faire qu'une seule démarche de remboursement. Autre détail qui a toute son importance : la mutuelle paye les professionnels de santé à la place de l'étudiant, qui soulagé gardera son précieux billet au fond de son sac. À chacun sa formule : les forfaits des deux mutuelles ont un tarif croissant de 4 euros à 29 euros par mois. La formule la plus chère peut-être utile lorsque les soucis oculaires ou dentaires se font fréquents. À l'inverse, un étudiant peut se contenter d'une formule simple si le remboursement de ses consultations et soins pharmaceutiques lui suffit. Seule réelle différence entre ses deux mutuelles, la SMERRA est une agence régionale, le contact avec ses conseillers est donc plus facile. « On travaille avec des associations étudiantes de la région avec lesquelles on fait de la prévention au quotidien » précise Alain Frontanou, directeur du développement

<http://193.164.12.150/PigeWeb/2008/7/16/1000/497/HTML/2052878259.htm>

de la SMERRA. La LMDE, elle, nationale met en avant cet atout. « L'étudiant est de plus en plus mobile. S'il veut changer de ville pour ses études, il n'aura pas de difficultés » insiste Evelyne Hoarau, conseillère LMDE. Difficile alors de départager les deux mutuelles. Le mieux reste parfois le conseil des parents. « Ma mère m'a dit, tu prends celle-là, je prendrais celle-là » confie Romain, qui n'aura pas à trancher.

Laura Taillandier Laura Taillandier

Copyright © 2008 Pressindex & SPQR - Le Progrès